

([^])

(N° 165.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 29 MARS 1873.

Pension viagère à la dame baronne de Steenhault, veuve de M. Constant d'Hoffschmidt,
Ministre d'État⁽¹⁾.

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION ⁽²⁾, PAR M. ROGIER.

MESSIEURS,

Le projet de loi qui a pour but d'accorder une pension viagère à la veuve de M. Constant d'Hoffschmidt, Ministre d'Etat, ancien fonctionnaire public, ancien Ministre, ancien vice-président de la Chambre, a été renvoyé à l'examen d'une commission spéciale.

S'associant à la pensée du Gouvernement et appréciant les raisons d'équité et d'humanité qui justifient le projet de loi, la commission a l'honneur d'en proposer l'adoption à la Chambre.

Le Rapporteur,

CH. ROGIER.

(1) Projet de loi, n° 151.

(2) La commission était composée de MM. VILAIN XIII, ROGIER, THIENPONT, DE BAILLET-LATOUR et PETY DE THOZÉE.
